



ARCoP news

LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION ROYALE DES CONSEILLERS EN PRÉVENTION

Mensuel n° 231 - Juin 2016 - Ne paraît pas en juillet et août - Bureau de dépôt 3000 Louvain 1 - P209642

Editeur responsable Philippe Humblet
Rue du Lombard, 3 - 5000 Namur

www.arcop.be



SOMMAIRE

AFFILIATION 2016	1 ...
CRÉER UN NOUVEAU COMITÉ PPT	2 ...
BIENTÔT UN DOSSIER DE SANTÉ PROFESSIONNELLE?	3 ...
APERÇU DE LÉGISLATION RÉCENTE	4 ...
FORMATIONS	4 ...
AGENDA	4 ...
OFFRES D'EMPLOI	4 ...

AFFILIATION 2016

Malgré que nous soyons déjà bien avancés dans l'année, vous êtes encore nombreux à ne pas avoir réglé votre affiliation 2016. La cotisation annuelle combinée à l'assurance ARAG s'élève pour 2016 à € 155,00 TTC.

Il est encore toujours possible de ne pas souscrire l'assurance "Protection juridique" d'ARAG et de la déduire de la cotisation annuelle (€ 155,00 - € 50,00 = € 105,00). Nous vous conseillons cependant, vu la forte augmentation des demandes d'intervention en défense en justice, d'opter pour le package complet (cotisation annuelle + assurance).

Pour renouveler votre affiliation à notre association professionnelle (elle n'est pas automatiquement reconduite), vous pouvez:

- 1) demander au Secrétariat d'effectuer le renouvellement (par fax au 081 84 93 06 ou par mail: info@arcop.be);
- 2) verser le montant de la cotisation 2016 de € 155,00 (ou € 105,00 assurance "Protection juridique" ARAG déduite) au n° de compte BE81 2500 0753 0824 de l'ARCoP à 5000 Namur, en mentionnant le nom de l'affilié;
- 3) transmettre un bon de commande au Secrétariat si les procédures internes de votre entreprise ou institution l'exigent. Précisez toujours le nom de l'affilié, le n° de TVA éventuel et si la mention "Certifié sincère et véritable pour la somme de €" doit être reprise sur la facture.

Une facture en bonne et due forme vous sera adressée dans tous les cas. Comme l'affiliation est personnalisée, surtout si elle comprend l'assurance "Protection juridique", nous nous permettons d'insister sur le fait que, dans votre demande de renouvellement, le nom de la personne pour laquelle le paiement est effectué soit bien mentionné.

Si certaines coordonnées ont été modifiées, n'hésitez pas à nous en faire part, nous ferons le nécessaire pour l'adapter au plus vite.

A VOS AGENDAS

06/09/2016

Table ronde des Services de sécurité (police-pompiers-protection civile et armée)

29/11/2016

Colloque annuel au Palais des Congrès de Namur

NOUVEAU SITE BESWIC

Le site BeSWIC, Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail, a subi un relooking complet. Visuellement plus attractif, le nouveau site présente aussi une nouvelle structure de navigation qui devrait permettre aux visiteurs de trouver aisément ce qu'ils cherchent.

beswic.be